



COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS
COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUN 2012



Président : M. Bouchez Michel, Maire

PRESENTS : Mr BOUCHEZ Michel Maire, Mme HOCHART Donata, Mr BERTIN Alexandre, Mme CHAVALAUDRA Evelyne, Mr SZAT Stanislas, Mme HENOT Dominique, Mr FLAMENT Alexandre, Mme PAW Renée, Mr THIRION Jean-Pierre Adjoints, Mr ABRAHAM Jean-Claude, Mr HERMAND Jean, Mme BIELKIN Laurence, Mme SYS Martine, Mr BEKAERT Patrick, Mme VANEECKE Marie-Agnès, Mme WARNEZ Muriel, Mme MOLENDIA Edith, Mme PRZYBOROWSKI Brigitte, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES ayant donné procuration : Mr BOUKHATEB Nordine, Mr HERMEL Jean-Loup, Mr DEGAND Daniel, Mme JAROSZ Sylvie, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE : Mr BAILLEZ Aimé, Conseiller Municipal.

ABSENTS : Mme BELHAJ Myriam, Mr MONTEVILLE Georges-Marie, Mme FAVIER Elisa, Mr DARCHEVILLE Francis, Mr VANTOURNHOUDT André, Mme BUYCK Isabelle Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE: Mme VANEECKE Marie-Agnès, Conseillère Municipale.

Le procès verbal de la réunion précédente est lu et adopté sans observation.

1/ ADOPTION DES DECISIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions municipales prises en vertu de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces décisions concernent :

- Mission de coordination SPS des travaux d'installation de générateurs solaires photovoltaïques sur la toiture de la salle François Mitterrand
- Mission de contrôle technique des travaux d'installation de générateurs solaires photovoltaïques sur la toiture de la Salle François Mitterrand,
- Remboursement d'un sinistre,
- Convention de mise à disposition de personnel par le Centre Départemental de Gestion,
- Convention de partenariat avec la Société ID Formation,
- Convention de partenariat avec la Société ID Formation,
- Remboursement d'un sinistre,
- Marché de travaux transformation du terrain A7 stabilisé en gazon synthétique au stade Léo Lagrange rue Pasteur,
- Fourniture et Pose des menuiseries extérieures du centre de formation
- acte d'occupation temporaire d'un immeuble sis 23 rue Jean Jaurès.

Sous la Présidence de Madame HOCHART Donata, Adjointe au Maire, et hors la présence de Monsieur BOUCHEZ Michel, Maire, ont été présentés à délibération du Conseil Municipal, les comptes administratifs Exercice 2011 de la Commune de la Zone industrielle et du Budget « Energies Renouvelables ».



2/COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE – EXERCICE 2011

Section de Fonctionnement

Recettes :	6 711 007.85 €
Dépenses :	4 280 608.75 €
<u>Excédent de Fonctionnement:</u>	2 430 399.10 €

Section d'Investissement :

Recettes :	6 581 339.71 €
Dépenses :	2 006 092.07 €
<u>Excédent d'investissement :</u>	4 575 247.64 €

Compte tenu d'un reste à réaliser en investissement de 6 086 956.72 € et d'un virement de la section de fonctionnement de 1 243 134.48 €, l'excédent de la section de fonctionnement s'élève à **1 187 264.62 €**.

Le Compte Administratif de la commune pour l'exercice 2011 qui est caractérisé par un excédent utilisable en 2012 est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal félicite le Maire pour sa bonne gestion du Budget communal.

3/COMPTE ADMINISTRATIF DE LA ZONE INDUSTRIELLE – EXERCICE 2011

Section de Fonctionnement

Recettes :	31 027.70 €
Dépenses :	5 040.78 €
<u>Excédent de Fonctionnement :</u>	25 986.92 €

Section d'Investissement

Recettes :	8 378.13 €
Dépenses :	208.00 €
<u>Excédent d'investissement :</u>	8 170.13 €

Le Compte Administratif de la Zone Industrielle pour l'exercice 2011 est adopté à l'unanimité.

4/COMPTE ADMINISTRATIF – ENERGIES RENOUVELABLES – EXERCICE 2011

Section de Fonctionnement

Recettes :	6 312.57 €
Dépenses :	49.54 €
<u>Excédent de fonctionnement:</u>	6 263.03 €

Le Compte Administratif du Budget « Energies Renouvelables » pour l'exercice 2011 est adopté à l'unanimité.



5/COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE – ANNEE 2011

6/COMPTE DE GESTION DE LA ZONE INDUSTRIELLE – ANNEE 2011

7/COMPTE DE GESTION -ENERGIES RENOUVELABLES – ANNEE 2011

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ont adopté à l'unanimité les comptes de gestion de la Commune, de la Zone Industrielle et du Budget « Energies Renouvelables », dressés pour l'exercice 2011 par Monsieur le Trésorier de Lens-Municipale.

8/DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ANNEE 2011 :

Le Maire a rappelé à l'assemblée que la Municipalité a perçu en 2011 au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine, la somme de 732 281 € et a présenté conformément à la Loi N°91-429 du 13 mai 1991 le rapport d'utilisation de cette somme, à savoir que la dotation a permis de financer :

- un poste d'agent de développement social permanent à temps complet,
- les séjours d'été, des séjours à la neige et des sorties pédagogiques des écoles dont ont bénéficié les élèves des écoles de la commune
- les frais de transports et les droits d'entrées à la piscine dans le cadre de la charte de développement de la natation
- les centres de Loisirs des mois de juillet et août 2011 à savoir les salaires des animateurs ainsi que le fonctionnement des Centres,
- l'animation inter-classes des écoles à savoir le salaire des animateurs et le matériel pédagogique nécessaire,
- les quartiers d'été consistant en l'animation des quartiers de la commune notamment en développant les échanges et les rencontres des habitants des différents quartiers de la commune afin de permettre aux personnes ne partant pas en vacances d'accéder aux loisirs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au rapport présenté.

9/BILAN DES OPERATIONS IMMOBILIERES REALISEES – ANNEE 2011

Conformément à l'article de la loi précitée et l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le maire donne connaissance au Conseil Municipal des acquisitions suivantes, en 2011 :

- immeuble sis 43 rue de la Liberté,
- immeubles sis 4, 6 et 8 rue Jean-Jacques Rousseau,
- immeubles sis 18 et 20, rue Corneille Desruelles,
- immeuble sis 8, rue Florent Evrard.

ces immeubles étant destinés à assurer le maintien de l'existant ou la reconstruction, la recherche de l'équilibre de l'habitat en rétablissant la mixité sociale, en recherchant la création d'équipement public, et à répondre à la maîtrise de la densité urbaine mise en place par le SCOT, préconisée lors du Grenelle de l'Environnement.



Monsieur le Maire donne aussi connaissance des cessions suivantes :

- l'immeuble sis 28, rue Robespierre cadastré section AB 138,
- l'immeuble sis 50, rue Robespierre cadastré section AB n°674 et 676.

10/ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ANNEE 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention exceptionnelle pour l'année 2012 à une association locale suivante :

- **Club de Tennis de Table Fouquiérois : 430 €**

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET :

Comme chaque année, le Conseil Municipal décidé à l'unanimité d'organiser des jeux, le 14 juillet 2012 pour les enfants âgés de moins de 15 ans et vote un crédit de 450 €.

12/CLOTURE DE L'OPERATION RESTRUCTURATION CENTRE VILLE

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité l'arrêt des Comptes présenté par la société ADEVIA en ce qui concerne l'opération « Restructuration Centre Ville » équilibré tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 2 701 771.97 € T.T.C.

13/SIGNATURE DU MARCHE D'EXPLOITATION THERMIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX.

La Commission d'Appel d'Offres réunie les 18 et 31 mai 2012 ayant retenu l'offre de la société DALKIA comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, le Conseil Municipal à l'unanimité a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir avec la Société DALKIA. Ce marché est passé pour une durée de 5 ans avec une possibilité au seul gré de la Commune d'une reconduction expresse de 3 fois 1 an et s'élève à la somme de 232 634.61 € T.T.C par an.

14/ALIENATION DE TERRAINS A MAISONS ET CITES SOGINORPA

En vue de la réalisation d'un lotissement Cité de l'Hôpital, le Conseil Municipal a décidé de vendre à Maisons et Cités SOGINORPA les parcelles cadastrées AH 81 et AH 82 d'une superficie de 16 987 m² selon l'estimatif du service du Domaine de 26 000 € H.T et a autorisé le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.



15/CONVENTION POUR L'INTEGRATION DE LA VOIRIE D'UN FUTUR LOTISSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN.

En vertu des articles R 442-7 et 442-8 du Code de l'Urbanisme la gestion de la voirie d'un lotissement doit être précisée avant même l'autorisation de lotir. Une convention sera donc passée avec Maisons et Cités SOGINORPA prévoyant les modalités d'intégration de la voirie du futur lotissement Cité de l'Hôpital dans le domaine public Communal et mettant à la disposition de cet aménageur une partie du terrain cadastré AH 186 afin d'y réaliser des travaux de jonction avec la rue du 8 mai 1945.

16/CHAMBRE FUNERAIRE : RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2011

Le Conseil Municipal a pris acte et a adopté à l'unanimité le compte rendu d'activité pour l'année 2011 adressé par la Société OGF (Pompes Funèbres Générales), ayant reçu délégation pour la gestion de la chambre funéraire.

17/AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE PLAN D'EPANDAGE SOCIETE MC CAIN DE HARNES

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la demande d'autorisation de la Société MC CAIN sise sur la commune de Harnes d'étendre son plan d'épandage.

18/PERSONNEL COMMUNAL : TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le renouvellement pour une année : des contrats de 3 agents non titulaires employés à la sécurité des écoles et de 3 agents employés en renfort en école maternelle

19/PERSONNEL COMMUNAL : FRAIS DE MISSION FORMATION

Le Conseil Municipal, a autorisé à l'unanimité la prise en charge des frais de transport des agents communaux participant à une action de formation :

- sur la base du tarif du transport en commun le mieux adapté au déplacement quand la commune de résidence familiale et la commune où s'effectue le déplacement sont dotées d'un service régulier de transport public de voyageurs,

OU

- sur la base des indemnités kilométriques dont les taux sont fixés par arrêté.

20/CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'INSERTION 3ID POUR L'ANNEE 2011 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à renouveler la convention relative au dispositif « brigades vertes », à intervenir avec l'Association Intercommunale d'Insertion 3ID, dans la limite de 272 heures, pour l'année 2012.



21/TRAVAUX DE RENOVATION IMMEUBLE 26-28 RUE PASTEUR – AVENANT LOT ELECTRICITE

Des problèmes techniques signalés par EDF sont apparus au cours du chantier. Ils ont nécessité la réalisation d'une colonne montante et la pose de cinq tableaux de comptage pour un coût supplémentaire de 5 912,15 € H.T. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré a décidé de conclure l'avenant N°1 du lot N°7 Electricité avec l'entreprise ACCART de Hermaville attributaire du lot pour un montant de 5 912,15 € HT et a autorisé le Maire à signer ledit avenant.

22/DENOMINATION D'UNE RUE LOTISSEMENT LE CHAMP DES AGACHES

Compte-tenu de l'histoire de la Commune, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de dénommer la rue du Lotissement le Champ des Agaches : Rue des Quinze Rasières.